Charenton magazine

N° 157 - Décembre 2010 / Janvier 2011

Bonnes Fêtes de fin d'année

10 **DOSSIER**
Une nouvelle politique jeunesse

6 **L'éco-citoyenneté fait école**

15 **Le chantier Gabriel Péri est lancé**

16 **Rétrospective en images sur l'année 2010**

19 **L'actualité de nos Seniors**

SOMMAIRE

Décembre 2010 / janvier 2011 N° 157

21 Charenton sur GLACE
Profitez de la patinoire et de ses animations jusqu'au 2 janvier 2011

Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice

24 **Toute l'actualité de la Communauté de communes**

28 **Rencontre avec le Commandant Pascal Gauthier**

Charenton magazine N° 157 - Décembre 2010 / Janvier 2011
48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétillon**
Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**
Rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier** - Ont collaboré à ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle Clara Chieze - Camille Ottaviani**
Photos : **M. Barriera - G. Boynard - C. Doumbé - Fotolia - J.P. Le Naï - C. Lormier - I. Stefan**
Mise en page : **Cyrille Doumbé**
Impression : **ETC. INN** - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**

ÉVÉNEMENT

Le Père Jacques Habert, nommé Évêque !

Le Père Jacques Habert, curé de Charenton, a été nommé Évêque de Séez dans l'Orne, le 28 octobre dernier.

L'histoire ecclésiastique et celle de Charenton s'entrecroisent depuis l'Ancien régime notamment lorsque la ville a donné, à plusieurs reprises, des Évêques à l'Eglise catholique.
Cette histoire commune débute avec Monseigneur Dominique de Valet (1678-1742). Ordonné prêtre en 1706, il commença à exercer son ministère dans les paroisses autour de Paris, dont Charenton, avant d'être ordonné, en 1719, Évêque in partibus de Babylone.
Plusieurs siècles s'écoulent et le nom de Charenton est de nouveau porté haut en 1946 avec Robert Picard de la Vacquerie (1893-1969), Charentonnais de naissance. Il fut nommé Évêque du diocèse de Doara puis, à compter de 1951, d'Orléans. En 1949, Marc Lallier (1906-1988), alors supérieur du petit séminaire de Conflans, est à son tour nommé Évêque de Nancy. Il sera par la suite Archevêque de Marseille (1956-1966) et enfin de Besançon.
Il faut ensuite attendre le 28 octobre 2010 date à laquelle le Pape Benoît XVI a nommé Jacques Habert Évêque de Séez (Orne). Il succède à Monseigneur Jean-Claude Boulanger, lui-même nommé Évêque de Bayeux et de Lisieux. La Ville se réjouit de cette nomination même si cette nouvelle charge épiscopale va arracher le Père Jacques Habert à son ministère paroissial qu'il exerçait depuis 13 ans avec passion à Charenton où il fut vicaire puis curé. Il sera ordonné en la cathédrale de Séez le dimanche 9 janvier 2011. ■

Biographie express

Le Père Jacques Habert est né le 2 mai 1960 à Saint-Malo. Deux ans plus tard, ses parents s'installent dans le Val-de-Marne. Se destinant au métier de Commissaire de police, il choisit de se lancer dans des études de droit. En 1983, il obtient une maîtrise de droit public mais ayant déjà ressenti sa vocation profonde, il se fait accompagner sur le plan spirituel par le curé de la paroisse de Vincennes de l'époque, Philippe Barbarin, qui n'était pas encore Cardinal.
Il obtient une licence canonique de théologie et est ordonné prêtre le 30 septembre 1989 à Notre-Dame de Vincennes.
1990 - 1997 : Vicaire à la paroisse Saint-Léonard de l'Haÿ-les-Roses, aumônier des lycées du secteur.
1997 - 2002 : Vicaire des paroisses Saint-Pierre de Charenton, Saint-Charles de Joinville et des Saints-Anges Gardiens de Saint-Maurice.
2002 - 2010 : Curé de Charenton-le-Pont.
2006 - 2010 : Modérateur de la charge pastorale des paroisses du secteur pastoral Charenton-le-Pont - Joinville-le-Pont - Saint-Maurice.
Mars 2010 : Vicaire épiscopal pour les séminaristes et pour les secteurs pastoraux de Nogent-sur-Marne et de Fontenay-sous-Bois.

PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET SES COMMERÇANTS

Deux minibus supplémentaires

Le 20 octobre dernier, un petit déjeuner organisé en Mairie a marqué l'arrivée de deux nouveaux véhicules dans la flotte municipale. En effet, grâce aux entreprises partenaires et aux annonceurs, Charenton a pu alléger significativement l'achat d'un minibus **grâce à l'entreprise Renault Charenton du quai des Carrières** et bénéficier de la location gratuite d'un second pour une durée de deux ans, avec le concours de la société Comm 2000.

Ces deux véhicules vont rendre de nombreux services à la Ville et à ses habitants. Ils serviront notamment pour assurer les déplacements de nos équipes sportives lors de matches en extérieur, compléteront les cars scolaires pour les sorties des élèves et le Bus service pour les seniors. Ils seront également prêtés aux associations et seront régulièrement utilisés par les services municipaux dans l'accomplissement de leurs missions.

A noter : la Ville envisage l'acquisition, l'année prochaine, d'un nouvel autocar de plus de 50 places. Il s'agira d'un investissement important afin de rendre à tous les usagers, scolaires, sportifs, associatifs ou seniors, un service de qualité. ■

Les partenaires du véhicule publicitaire

ACE, ACE pro, Ambrille, Angelo, SARL Roval, Aline Créations Fleuriste, AS Immo Conseil, ATPC SARL, Auto Moto Ecole Adoue, Babisse Distribution, Beynier SARL, Boulangerie-Pâtisserie Flandrin, ETS Brami Artisan, Cell Phone, Centre Informatique de Nogent, Le Charkoal, Société Comm 2000, Monoprix, Optique de la Coupole, Paradis D' Griff, Torrinha Fleurs, VBM Voyages, Vital Club.

FÊTE DES CHAPEAUX

En route pour la Californie !

La fête des chapeaux est devenue le moment incontournable de la rue du Général Leclerc. Comme chaque année, les Charentonnais ont été nombreux à répondre présent à l'initiative des commerçants de la rue pour passer, le 20 novembre, toute une journée de fête et d'animations. Le thème de cette nouvelle édition, "La fête country" a laissé libre court à l'imagination des organisateurs qui ont enchanté petits et grands avec une exposition de voitures américaines, des promenades en Harley Davidson, des balades en poney, le tout sur fond de musique et de danse country.

Point d'orgue de la journée : le tirage au sort de la tombola des tickets mis en vente depuis le début de la semaine chez tous les commerçants participants ! Les gagnants de ce jeu sont M. et Mme Delhomme. Ils remportent un séjour pour 2 personnes en Californie. ■

LYCÉE ROBERT SCHUMAN

Des bacheliers médaillés

Les bacheliers de la section STG.

En juin 2010, les derniers lycéens de Robert Schuman ayant également poursuivi une partie de leur scolarité dans les anciens locaux du lycée professionnel Jean Jaurès ont passé, et pour bon nombre d'entre eux obtenu, leur bac professionnel ou technologique. Pour les remercier d'avoir si activement contribué à la mutation du lycée Charentonnais, Manuel Lopès, le proviseur, et les membres de son équipe ont décidé de mettre ces bacheliers à l'honneur en organisant, le 16 octobre dernier, une cérémonie au cours de laquelle leur a été offerte la médaille du baccalauréat éditée par la Monnaie de Paris. ■

CHARTE QUALITÉ PERFORMANCE

Un nouveau charté charentonnais : "Ame 2 tapissiers"

Le Comité de Sélection Qualité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne a attribué la Charte Qualité Performance pour la première fois à Monsieur et Madame Le Labourier, chefs de l'entreprise de fabrication - réparation - réfection - entretien - ameublement et décoration "Ame 2 tapissiers" située 14, rue du Parc à Charenton. Ils ont été officiellement récompensés lors de la cérémonie de remise de la Charte Qualité qui s'est tenue le 25 novembre dernier à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne. Bravo à eux ! ■

LYCÉE NOTRE-DAME-DES-MISSIONS

La promotion "Nelson Mandela" à l'honneur

Le 17 novembre dernier, M. Vella, le directeur, et toute l'équipe de l'établissement scolaire Notre-Dame-des-Missions a eu à cœur de retrouver ses bacheliers 2010 à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes du Bac. Les membres de cette promotion "Nelson Mandela", ont tous été reçus en juin dernier, à une exception près, et ont récolté une belle moisson de mentions puisqu'ils sont 95% à en avoir décroché une dont, pour un élève, une mention "Très bien avec la satisfaction du jury". Cette soirée conviviale fut l'occasion, après plusieurs mois de séparation, de retrouvailles chaleureuses, d'échanges sur leurs parcours respectifs à présent qu'ils voguent brillamment vers leurs études supérieures et de partages des moments musicaux de qualité proposés par des élèves de l'établissement. ■

PROJET ECO-CITOYEN

Les élèves d'Aristide Briand à la découverte des arbres

La ville de Charenton a mis en place une première action d'éco-citoyenneté, en collaboration avec les directeurs des Ecoles Aristide Briand A et B.

Cette sensibilisation des enfants a porté le matin sur la découverte théorique des arbres avec une présentation de leur fonction par groupes de deux classes. Le responsable du service des espaces verts de la Ville a expliqué aux enfants les différents stades de développement des arbres en n'hésitant pas, le cas échéant, à faire des analogies avec l'être humain (le squelette, la tête, etc…). Les enfants se sont montrés fort réactifs, s'intéressant vivement aux supports vidéos, intervenant et posant des questions. Ils ont ainsi appris le rôle fondamental des arbres qui absorbent du CO2 et rejettent de l'oxygène, vital pour notre survie à tous.

L'enseignement du respect de la nature

Ils ont également été sensibilisés au respect que l'on doit aux arbres et notamment à faire attention à ne pas les blesser, même involontairement en jouant, mais aussi en stationnant (on compte pour ce faire sur le rôle prescripteur des enfants auprès de leurs parents en voiture).

Les après-midis étaient consacrés à la pratique avec la plantation des arbres dans la cour de l'école. Les enfants ont pu découvrir avec de grands yeux émerveillés le travail minutieux des jardiniers municipaux qui ont été abondamment questionnés.

Des plantations durables

On a pu longuement expliquer les multiples raisons qui ont conduit à renouveler les arbres présents dans la cour de l'école. Avec les connaissances actuelles, on peut procéder à des plantations efficientes, en choisissant une espèce particulièrement résistante (en l'occurrence parrotia persica, un arbre qui n'a pas de ravageur et ne nécessite donc pas de traitement) et en préparant une fosse qui comprend 20 m³ de terre pour assurer la durabilité. Toutes les mesures de précaution avaient été prises en prévision des travaux autour des fosses de plantation.

Le 27 novembre dernier, le dernier arbre a été planté en présence du Maire de Charenton.

Une expérience appelée à se renouveler

Marie-Hélène Magne, Maire adjoint chargé de l'Education, s'est montrée enthousiaste à propos de ce projet initié cette année. *"Ces actions dans les écoles, c'est notre avenir ! Ce sont les enfants qui peuvent inciter leurs parents à respecter la nature !"*. Nul doute que de nouvelles actions verront le jour dans d'autres écoles l'année prochaine. D'ailleurs, un jardin pédagogique a récemment été installé dans la cour de l'école provisoire des 4 Vents en concertation avec la directrice. Il sera réactivé au printemps et une intervention du service des espaces verts de la Ville est à prévoir en lien avec les enseignants et les enfants. ■

APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Le CMJ visite la Commission européenne

Le 11 novembre dernier, 22 membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus à Bruxelles pour visiter les locaux de la Commission européenne. Accompagnés par Marie-Hélène Magne, Valérie Fruaut et Clotilde Certin, respectivement Maires adjoints en charge de l'Education, de la Jeunesse et Conseillère municipale responsable du CMJ, les jeunes Charentonnais ont tout d'abord visité le quartier ancien de la capitale belge avant de se rendre au cœur de l'institution européenne. Là, ils ont été très impressionnés par l'hémicycle, si grand en comparaison de ceux de l'Assemblée nationale ou du Sénat qu'ils avaient déjà vus, et par le nombre de langues qui y sont quotidiennement pratiquées. L'organisation logistique et institutionnelle du lieu les a également beaucoup intéressés. Cette visite venait conclure leur tour des grandes institutions. A présent, ils se mobilisent pour la mise en place de plusieurs actions et se préparent activement à leur intervention au cours de la présentation des vœux à la population. ■

STAGE EN ENTREPRISE

Premiers pas vers le monde du travail

Un stage d'observation en entreprise obligatoire est effectué en classe de 3ème afin de permettre aux jeunes étudiants d'avoir une première approche du monde du travail. Le but de ce stage est également de faire découvrir à ces collégiens les différents domaines professionnels (crèche, boulangerie, pharmacie,…), vers lesquels ils pourront être attirés plus tard.
A la mairie, les stages se sont déroulés du 15 au 25 novembre. Vingt-six stagiaires des deux collèges de Charenton (Notre Dame des Missions St Pierre et La Cerisaie) ont été accueillis dans les différents services municipaux. Le Maire et Marie-Hélène Magne, Maire adjoint chargée de l'éducation, les ont reçus, le 18 novembre dernier, et leur ont rappelé tout l'intérêt de ce stage d'observation pour leur avenir professionnel. ■

ÉDUCATION NATIONALE

Se rencontrer pour mieux travailler ensemble

Après la rencontre avec William Marois, nouveau Recteur de l'Académie de Créteil, quelques jours plus tôt, c'est Pierre Moya, nouvel Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne, qui est venu s'entretenir avec le Maire de Charenton et son adjointe en charge de l'Education. Cette visite s'inscrit dans une volonté de prise de contact, initiée par Pierre Moya, depuis sa nomination afin de connaître les interlocuteurs qui lui seront indispensables pour mener à bien sa mission. La disponibilité, le dynamisme et la réelle volonté de dialogue dont il a fait preuve au cours de cette entrevue laisse présager un travail partenarial actif et agréable en faveur des écoliers charentonnais. ■

AMBASSADEUR DE FRANCE EN HAÏTI

Un invité de marque pour le CMJ !

En France pour quelques jours, Didier Le Bret, Ambassadeur de France en Haïti depuis septembre 2009, est venu à la rencontre des membres du Conseil Municipal des Jeunes le 19 octobre dernier. S'il avait tenu à rencontrer nos 28 élus en herbe, c'est parce qu'il avait eu connaissance des actions que nos jeunes mènent en faveur des enfants d'Haïti depuis janvier dernier (à ce jour, le CMJ a déjà récolté 500 €). Ayant lui même subi le séisme qui a si durement touché ce pays fragile en début d'année, il a beaucoup apprécié ce mouvement de solidarité spontané. En toute simplicité, il n'a eu de cesse de répondre aux très nombreuses questions des membres du Conseil Municipal des Jeunes particulièrement sensibles aux traumatismes causés par un séisme, aux conditions de vie des jeunes Haïtiens et des solutions qui s'offrent à eux pour les aider. Captivés par cet Ambassadeur passionné et si accessible, ils ont été profondément marqués par cette rencontre - comme leurs témoignages le prouvent- qui ne manquera pas d'avoir des répercussions dans leurs futures actions.■

Kevin

L'Ambassadeur nous a expliqué qu'il était présent en Haïti lors du séisme appelé par les enfants le "Goudou Goudou" en référence au bruit qu'ils entendaient à ce moment-là. Comme tous les habitants, il a été très choqué par cette catastrophe ; mais cela ne l'a pas empêché, parce que c'est son travail, de réagir rapidement et d'organiser l'aide à la population.

Pierre, Alban, Maxime et Nathan

Ce que nous avons retenu de notre rencontre avec M. Le Bret, c'est que le besoin n°1 des Haïtiens n'est pas celui auquel nous avions pensé. Un toit, des moyens d'hygiène, de l'argent, oui, c'est important mais avant tout ce qui permettra aux enfants de sortir de la misère, c'est l'éducation.

Or aujourd'hui, les écoliers n'ont plus d'école et l'idée d'y retourner leur fait peur car c'est là qu'ils étaient au moment du séisme.

Hugo et Rony-Sen

Nous avons bien compris que les Haïtiens, et surtout les enfants, avaient besoin d'aides matérielles, d'argent et de soutien moral. Nous avons donc demandé à Monsieur l'Ambassadeur de nous mettre en relation avec une école haïtienne.

Nous commencerons par des échanges par mail puis, si nous y parvenons, nous leur enverrons des fournitures.

Inès

J'ai été très touchée par ce que Monsieur l'Ambassadeur nous a dit sur le manque de confort des jeunes d'Haïti.
Je lui ai demandé si nous pourrions les accueillir chez nous ; mais il m'a répondu que ce serait un trop gros choc pour eux de voir la différence entre nos vies et les leurs.

Diali, Celia, Claire, Laure, Diane

L'Ambassadeur, en moto et sans cravate, nous a parlé simplement. Cela nous a permis de bien comprendre la situation et les besoins des jeunes Haïtiens.
Pour les aider, nous allons essayer de continuer à monter des projets.
Le prochain va consister à **organiser lors des prochaines Foulées charentonnaises, une course spéciale** dont les bénéfices seront reversés à l'établissement avec lequel Monsieur Le Bret nous aura mis en contact.

Si vous voulez aider le CMJ dans ses actions en faveur des jeunes d'Haïti, vous pouvez les contacter via Marion Fuzon, à l'adresse suivante : marion.fuzon@aliaj.fr

JEUNESSE

Les séjours d'hiver proposés par l'association Aliaj

Pendant les vacances de Noël, Aliaj accueille les jeunes Charentonnais, du lundi au samedi (de 14h à 19h) à l'espace Jeunesse du 7bis quai de Bercy. Sur place, des animations, des jeux, un studio musique, des ateliers artistiques sont proposés ainsi qu'une programmation de sorties : cinéma, marché de Noël, patinoire, Disneyland, Sea life, atelier cuisine du monde, bowling, billard, karting, ludothèque, etc. **Les inscriptions sont ouvertes depuis le 6 décembre sur place ou par téléphone (01.46.76.44.51).** Un dossier individuel d'adhérent devra être rempli sur place et complété par la présentation du carnet de santé de l'enfant et d'une photo d'identité.

Séjour pour les vacances d'hiver

Pour ceux qui seraient intéressés par un séjour en Savoie au cours des vacances d'hiver, du 12 au 19 février, Aliaj propose également un voyage à La Toussuire, dans le domaine des Sybelles. 55 jeunes âgés de 11 à 17 ans pourront ainsi profiter des joies de la glisse encadrés par 10 animateurs expérimentés. Après avoir fait le voyage en car, ils seront accueillis en pension complète dans un chalet situé à 1800 mètres d'altitude au pied des pistes. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 6 décembre à l'Espace jeunesse. **Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01.46.76.44.50.**

A savoir. Pour les activités de Noël comme pour les séjours d'hiver, la participation financière des parents sera déterminée en fonction du quotient familial. Celui-ci sera calculé sur présentation de l'ensemble des avis d'imposition de tous les membres du foyer. ■

CINÉMA SUR LES QUAIS

Vendredi 10 décembre 2010 - 20h

Les enfants de Timpelbach

Réalisé par Nicolas Bary, avec Carole Bouquet

Résumé : Bienvenue à Timpelbach, un petit village sans histoire. Enfin, sans histoire, pas tout à fait... Car, depuis de nombreuses semaines, les enfants multiplient farces et mauvais coups. Les victimes sont bien sûr d'autres enfants... mais aussi et surtout, les parents. A bout de nerfs, ceux-ci décident d'abandonner le village pour ce qu'ils pensent être une journée. Mais rien ne se passe comme prévu : sur le chemin du retour, ils sont faits prisonniers par des soldats. A Timpelbach, cette nouvelle de village sans parents fait le bonheur d'Oscar et de sa bande de brutes ! Mais ce n'est pas le cas des quelques téméraires qui ont plutôt décidé de se ranger du côté de Manfred et Marianne pour reprendre le contrôle du village...

Vendredi 28 janvier 2011 - 20h

Le dernier pour la route

Réalisé par Philippe Godeau, avec François Cluzet et Mélanie Thierry

Résumé : Hervé, patron d'une agence de presse, décide d'en finir avec l'alcool. Loin de tout et grâce aux autres, il parvient à combattre sa dépendance, en repartant vers une nouvelle vie...

Pour les deux séances, une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Retour assuré.

Espace jeunesse Aliaj - 7 bis quai de Bercy - Renseignements : 01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr ■

Après le Projet Educatif Local en mars dernier, le Conseil municipal a avalisé la nouvelle politique jeunesse qui orientera à présent les actions menées par la Ville comme ses partenaires scolaires, institutionnels et associatifs en faveur des jeunes Charentonnais âgés de 11 à 25 ans.

11/25 ANS

Vers une nouvelle politique jeunesse…

Les mutations de la population charentonnaise, l'implantation du lycée Robert Schuman, le manque de lisibilité comme de transversalité de certaines actions engagées et le diagnostic mené pour la mise en place du Projet Educatif Local sont autant d'éléments qui ont encouragé la Ville à réactualiser sa politique jeunesse.

Le secteur de la jeunesse étant depuis longtemps au cœur des priorités de la Ville, les actions menées en direction de tous les jeunes, quels que soient leurs besoins ou leurs envies, ne manquent pas. Cette évolution ne cherche donc pas à multiplier les actions et les charges qui sont ainsi induites mais, bien au contraire, à recenser l'existant, le recentrer et l'organiser de manière à le rendre plus efficace.

Le PEL : l'élément déclencheur

La démarche vers l'élaboration d'un Projet Educatif Local s'est engagée à partir d'un diagnostic établi auprès des jeunes, des familles et de différents partenaires. Ce rapport a bien montré qu'en matière d'actions culturelles, sportives et d'aide aux devoirs, la ville était largement pourvue mais qu'il était toutefois nécessaire de coordonner ces actions. C'est tout l'intérêt du PEL que la municipalite, en s'attachant à de grands thèmes tels que la famille, l'accessibilité, la proximité, la communication et l'initiative, a décidé d'orienter autour de trois objectifs éducatifs :

• participer au développement du jeune à travers des activités culturelles, sportives, environnementales et citoyennes,

• favoriser le lien partenarial en encourageant les rencontres entre professionnels, publics, domaines d'activités,

• placer l'acte éducatif au cœur des priorités sur les différents temps et lieux de vie de l'enfant et du jeune.

Afin de ne laisser personne sur le bas côté, la Ville a fait le choix le plus large qui soit : les bénéficiaires du Projet Educatif Local sont les enfants et les jeunes Charentonnais âgés de 3 à 25 ans.

Ce large éventail d'usagers potentiels induit naturellement l'implication de nombreux partenaires qui, en s'inscrivant dans le P.E.L. acceptent d'adapter, en totalité ou en partie et en fonction de leurs spécificités, leur propre politique aux objectifs du projet.

Il s'agit par exemple du monde associatif qu'il touche au domaine culturel, sportif ou solidaire, des services municipaux et intercommunaux tels que l'Enfance, le Pôle de Médiation Sociale, le sport, la culture… du monde scolaire, des acteurs sociaux… et, bien entendu, du secteur municipal de la Jeunesse.

Afin de donner une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence à ces initiatives, la Ville s'est dotée d'une coordinatrice jeunesse chargée d'orchestrer un travail transversal entre toutes les ressources et les compétences du territoire dédiées, spécifiquement ou dans un contexte plus large, à l'épanouissement de nos jeunes. Par ailleurs, afin de rattacher ces actions à une seule ligne directrice, Charenton a officiellement adopté une nouvelle politique Jeunesse au cours du Conseil municipal du 18 novembre dernier.

Légitimement portée par le secteur municipal de la jeunesse, cette nouvelle politique jeunesse se déclinera autour de cinq objectifs déjà contenus dans le PEL mais adaptés à la population qu'elle cible plus précisément : les 11/25 ans.

La politique jeunesse : 5 objectifs

Le premier axe de travail visera à favoriser et **développer l'apprentissage de la citoyenneté**, de la responsabilité et de la participation chez les jeunes. Ceci passera par une reconnaissance de leurs actions et de leurs projets, une valorisation des initiatives individuelles et collectives visant au développement du territoire, une amplification des échanges intergénérationnels, la reconnaissance des jeunes comme citoyens à part entière. Il s'agira également de faire de la mixité une priorité.

Accompagner le jeune vers l'autonomie sera un autre objectif important de cette politique jeunesse. Les acteurs devront alors s'employer à : offrir aux jeunes étudiants des ressources locales, accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi, mettre en place des "passerelles" entre le monde scolaire et le monde professionnel, accompagner les jeunes dans la réussite comme dans l'échec, suivre et accompagner les jeunes déscolarisés notamment pour les aider dans leurs démarches de formation ou de recherche d'emploi, mettre en place une offre de loisirs correspondant à chaque tranche d'âge et accessible à tous.

Si la politique jeunesse de Charenton se défend d'être réservée aux adolescents en difficulté, elle ne pourra faire l'économie de repérer et d'**accompagner ces jeunes notamment dans les domaines de la santé et de la solidarité**.

Pour ce faire, la Ville offrira des plateformes d'information, un lieu d'écoute et de soutien aux jeunes comme aux parents présentant des conduites à risques, créera un lien entre politique familiale et politique jeunesse et des outils de communication spécifiques aux jeunes. Elle encouragera les initiatives solidaires locales ou extérieures en apportant un soutien concret.

Le soutien que la Ville portera à ses partenaires locaux et la **recherche de nouveaux financements** constitueront également un enjeu fort de la politique jeunesse mise en place. Enfin, une étude va être engagée afin d'**optimiser l'équipement municipal "Espace Jeunesse"** en le décloisonnant et en proposant de nouvelles utilisations et de nouveaux utilisateurs. Toutes les actions ainsi menées feront l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer l'efficience et, le cas échéant, de les réviser. Il s'agit bien ici encore de s'assurer que la politique jeunesse mise en place répond au mieux aux attentes des jeunes et de leurs parents tout en maîtrisant les moyens employés.

A présent que cette nouvelle politique jeunesse a été approuvée par les élus, il ne reste plus qu'à la mettre en pratique et, dans un second temps, à s'assurer que les actions initiées servent bien les objectifs visés et répondent aux attentes des jeunes Charentonnais.

Nul doute que dès les prochaines semaines Charenton Magazine sera en mesure de vous présenter les premières concrétisations de cet important projet pour la ville. ■

La politique jeunesse en bref :

Apprentissage de la citoyenneté

Accompagnement vers l'autonomie

Soutien dans les domaines de la santé et de la solidarité

Recherche de financements

Un référent pour les 11-25 ans : l'Espace jeunesse

Question à

Valérie Fruaut, Maire-adjoint en charge de la jeunesse

Quelles sont les premières concrétisations de la nouvelle politique jeunesse?

La création du secteur jeunesse sur la ville a été la première réalisation. Ce nouveau secteur, coordonné par notre responsable jeunesse, nous permet un accompagnement professionnel dans la future mise en œuvre de la politique jeunesse et dans le suivi du Projet Educatif Local. Pour les jeunes et pour tous nos partenaires, avoir un interlocuteur au sein même de l'organisation municipale nous a paru indispensable.

En ce qui concerne les actions, deux propositions concrètes sont actuellement étudiées par les élus de la commission jeunesse :

• une bourse solidaire au permis de conduire, dispositif proposé par l'État et par l'association des Maires de France.
• la demande d'agrément de la ville pour accueillir des jeunes en service civique
Ces deux projets répondent à deux besoins que nous jugeons aujourd'hui prioritaires : l'un concerne plus particulièrement l'accompagnement des jeunes dans leurs projets de formation et dans leurs projets professionnels, le second permettrait de valoriser les initiatives des jeunes sur des missions d'intérêt général qu'ils pourraient mener sur la ville. Nous espérons mettre en œuvre ces deux actions en 2011.

Bien sûr d'autres chantiers verront le jour. Cependant nous préférons dans un souci de lisibilité et de cohérence attendre les évaluations des actions déjà en cours que doit effectuer le groupe de pilotage dans le cadre du Projet Educatif Local en juillet 2011.

La politique jeunesse ainsi redéfinie doit être efficiente dès la rentrée scolaire 2011. Nous souhaitons qu'elle soit dans sa mise en œuvre la plus concrète et la plus pragmatique possible et au plus proche des besoins de l'ensemble des jeunes Charentonnais !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plusieurs aménagements de voirie pour améliorer la sécurité des scolaires

La sécurité des jeunes Charentonnais est une priorité. Pour s'assurer que les élèves des établissements scolaires et les usagers des structures sportives se déplacent en toute sécurité, la Ville a procédé à un certain nombre d'aménagements de voirie.

Le collège La Cerisaie a été choisi parmi 11 autres établissements du Val-de-Marne pour servir de pilote en matière d'amélioration de la sécurité des déplacements des jeunes aux abords des établissements scolaires.
La Ville a donc fait le choix de compléter l'action des feux tricolores et de la zone 30 de la rue de l'Archevêché en réalisant un plateau surélevé au croisement de cette rue avec celle des Bordeaux. Du mobilier urbain a, par ailleurs, été installé de façon à canaliser les collégiens vers les passages piétons. Avant la fin de l'année, afin d'adapter la voirie aux "mauvais" comportements des collégiens, un nouveau passage piéton va être créé juste devant la sortie de l'établissement de la rue de La Cerisaie. Une place handicapée sera également aménagée pour faciliter le stationnement des parents d'élèves à mobilité réduite. En 2011, enfin, un autre plateau surélevé mis en place au carrefour des rues des Bordeaux, Jean Pigeon et Saint-Pierre viendra compléter ce dispositif.

Autres publics vulnérables : les lycéens, collégiens et adhérents des associations sportives qui utilisent les structures Diagana, Guérin et les gymnases Tony Parker. Une piste cyclable a été créée devant le parking des gymnases et une seconde, menant jusqu'au rond-point Victor Hugo, démarre sur le pont de l'île Martinet. La Ville désirait sécuriser le tronçon compris entre ces deux pistes. Aussi a-t-elle requalifié le chemin de l'Ancienne Ecluse en zone de partage où la vitesse est limitée à 20km/h. A noter : sur ce tronçon de rue, le stationnement sera réglementé selon les règles de la zone "bleue", soit un stationnement gratuit durant 1h30 sur présentation du disque pour les riverains du quai des Carrières et de la rue de l'Embarcadère.

Lors de leurs différentes pauses au cours de la journée, les élèves du lycée Robert Schuman ont pris l'habitude de s'attarder sur le carrefour formé par les rues de l'Embarcadère et Robert Schuman. Or la circulation, y est importante. En concertation avec la Police nationale, le proviseur du lycée, la police municipale et les élus municipaux, il a été décidé de protéger les lycéens par un système de barrière amovible dans la partie "voie sans issue" de la rue Embarcadère. Ainsi, les jeunes pourront-ils prendre leur pause en toute sécurité. ■

OPAH Reprise des permanences

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat **"Vieux Bourg"**, des permanences sont proposées aux propriétaires ayant des projets de travaux pour répondre à leurs questions ou encore les faire bénéficier de conseils techniques et financiers.

Les prochaines permanences se dérouleront les vendredis 14 janvier, 11 février et 11 mars de 14h à 17h au 49, rue de Paris, 1er étage.

Aude Trémoulu, chargée d'opération, se tient également à leur disposition du lundi au vendredi au 01.45.17.93.16 ou par mail : atremoulu@pact94.org

OPÉRATION GABRIEL PÉRI

La 1ère phase du chantier a débuté

Depuis le début du mois de décembre, les travaux de l'opération Gabriel Péri ont démarré. Un nouveau quartier se construit !

Le démarrage de l'opération "Gabriel Péri" est très attendu par la population comme par la municipalité. C'est le fruit d'un long travail de préparation eu égard à son importance. Il est composé d'une nouvelle école maternelle de 7 classes et de son centre de loisirs, d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) de 70 chambres, d'une opération immobilière de 190 logements et d'un parking souterrain de 37 places publiques.

Première phase lancée début décembre

Aujourd'hui ce projet se concrétise avec le lancement de la première phase du chantier. Celle-ci s'est ouverte en décembre et s'achèvera à la mi-janvier. Elle consiste à réaliser toutes les préparations nécessaires avant la démolition des bâtiments existants : terrassement du site, curage des sols, installation du matériel, etc.

La démolition des bâtiments, si les conditions climatiques le permettent, commencera dans la 2ème quinzaine de janvier 2011 par le promoteur immobilier qui s'est engagé à livrer à la Ville, comme à la société Expansiel Valophis (en charge de la réalisation du futur EHPAD), des terrains dépourvus de toute construction et dépollués.

Les riverains au cœur des préoccupations de la Ville

Durant les différentes phases de cet important chantier, tout sera mis en œuvre pour réduire autant que faire se peut les nuisances occasionnées.

La Ville, en effet, a eu à cœur de placer ce chantier dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. Les entreprises intervenant dans cette opération se sont donc engagées à limiter les nuisances sonores, visuelles, olfactives mais aussi à gérer efficacement les déchets générés lors de la démolition des bâtiments et la construction des nouveaux immeubles et équipements ; c'est ainsi que seront traités sur place, avant transport vers les déchetteries respectives, chacun des matériaux actuels sur ce site. Ceci signifie également que sera maintenue la propreté aux abords du chantier. Les services municipaux seront particulièrement vigilants sur ce sujet. C'est également dans ce contexte que la Ville a demandé à ce que les camions ne circulent pas aux heures d'entrée et de sortie scolaire ou encore que les opérations de démolition ne soient pas entreprises durant la trêve des confiseurs.

La Ville a souhaité faire des riverains des acteurs essentiels dans ce projet. Ainsi, une réunion de quartier s'est tenue le 13 décembre dernier.

Le chantier de construction démarrera au cours du dernier trimestre 2011 pour une livraison du nouvel équipement prévue à la rentrée scolaire 2013. ■

Retour sur l'ann

Charenton gagne son 4ème @
aux labels des villes Internet

Les jeunes collégiens choisissent pour
un mandat de 2 ans leurs 28 nouveaux
représentants au Conseil Municipal des Jeunes.

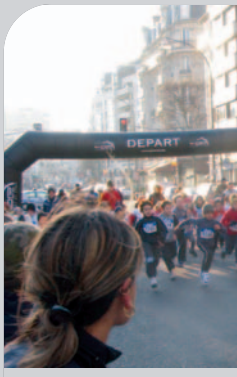

Pour leur 26ème éditio
naises ont battu un
Un rendez-vous s
Charenton mais aussi d

2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Dans le cadre de l'année internationale de
la diversité biologique, Charenton s'associe
à Paris dans une démarche participative
visant à relever le défi de la préservation
de la biodiversité dans nos milieux urbains.

Marché campagnard, Fête de la musique, Fête
du parc de Conflans, Fête des voisins, des moments
propices pour partager et se détendre !

Pour la 2ème a
les animations "Tous
la Ville durant l'été su
ont été plébiscitées
les petits co

Les élèves de l'école maternelle
rentrée… dans la cour de l'Hô
se dresse, pour le temps des t
de la nouvelle école, u
provisoire, agréable

ée 2010...

n, les Foulées charenton-
record de participation.
portif qui s'impose à
dans toute l'Ile-de-France !

Près de 700 élèves des écoles primaires charentonnaises décrochent le permis piéton. Une belle illustration du travail mené en faveur de la sécurité routière.

AVANT

Lancée en janvier pour une durée de 5 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a vu ses premiers ravalements agréablement valoriser la partie semi-piétonne de la rue de Paris.

APRÈS

nnée consécutive,
s au club" proposées par
ur la place Aristide Briand
s par les Charentonnais,
mme les grands !

Moment inoubliable : Tony Parker à Charenton pour inaugurer, aux côtés du Maire et de Michel Herbillon, Député de notre circonscription, les deux gymnases qui portent son nom.

e Les 4 Vents ont fait leur
tel de ville ! C'est là que
travaux de construction
n établissement
et fonctionnel.

La variété du programme de la Semaine bleue proposé aux seniors charentonnais et mauritiens, a une nouvelle fois fait le bonheur du plus grand nombre.

La patinoire revient à Charenton pour la 3e année consécutive.

TNT

L'Ile-de-France passe bientôt à la télé tout numérique. Êtes-vous prêt ?

La télévision analogique terrestre (les 6 chaînes reçues par une antenne râteau) va bientôt s'arrêter en Ile-de-France et sera définitivement remplacée par la TNT (Télévision Numérique Terrestre). Cet arrêt va se faire en 2 temps : depuis le 24 novembre 2010 pour Canal + puis, le 8 mars 2011 pour les autres chaînes. Pour continuer à recevoir la télé, vous devrez impérativement être équipé, le 8 mars prochain au plus tard, d'un adaptateur TNT ou d'une télé TNT intégrée. Vous pouvez aussi choisir un autre mode de réception (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Pour assurer l'information publique de toutes les personnes concernées, procurer une assistance et une aide à ceux qui en auraient besoin, le groupement d'intérêt public "France Télé Numérique" et ses partenaires mettent à la disposition de tous nos concitoyens :

• un centre d'appel : le 0970. 818. 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) : il permet à chacun de faire un mini-diagnostic avec les télé-conseillers et d'avoir une réponse adaptée en fonction de sa situation ;

• un site internet : www.tousaunumerique.fr ;

• des points d'information fixes et mobiles. La tournée des Régions "Tous au numérique" visitera Charenton le samedi 19 février 2011, de 9h à 16h sur la place Aristide Briand. L'équipe "Info Mobile Tous au numérique" pourra ainsi apporter aux Charentonnais toutes les réponses sur le passage à la télé tout numérique. ■

Soyez vigilants !

Les professionnels (antennistes et revendeurs) agréés "Tous au numérique" se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance "Tous au numérique". Ils sont reconnaissables grâce à un label "Professionnel agréé Tous au numérique". **Attention : méfiez-vous du démarchage à domicile. En cas de doute, consultez la liste des professionnels agréés sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970.818.818.**

ZOOM SUR UN ÉCRIVAIN

L'hommage vibrant à un instituteur résistant

Charentonnais depuis plus de 20 ans, Raymond Legrand a écrit un ouvrage sur son père qui fut un de ces instituteurs historiques qui formèrent des générations de Français dans les campagnes (et notamment dans son cas sur le territoire de l'actuelle Seine et Marne) et dont les anciens élèves gardent le souvenir avec nostalgie. Ancien poilu qui servit au chemin des Dames, ses convictions républicaines le poussèrent à entrer dans la résistance sous l'occupation et à porter assistance à des parachutistes alliés. Il fut arrêté par la Gestapo en 1943 dans sa classe devant ses élèves. Détenu notamment au fort de Romainville, il survécut à ces évènements tragiques et reprit son métier avec la même passion. Tous ces faits et bien d'autres sont décrits dans ce livre extrêmement vivant. "Longtemps après que la flèche est partie, la corde vibre encore…" est disponible directement auprès de l'auteur Raymond Legrand, 1 rue Alfred Savouré (01.48.93.18.68) au prix de 23 € (le portage au domicile des Charentonnais est possible). ■

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Bourse aux jeunes sportifs

Le CCAS propose une bourse forfaitaire annuelle de 30 € par enfant pratiquant une activité sportive ou culturelle depuis 4 mois au moins pour les familles ayant au moins 3 enfants (ou 2 si l'un d'eux est handicapé) sous conditions de ressources.
Pour davantage de renseignements (notamment la liste des justificatifs), **contactez le CCAS, 21, bis rue des Bordeaux au 01.71.33.51.31 ou le site internet www.charenton.fr**
Les documents seront à déposer entre le 1er et le 28 février 2011. ■

AIDE SOCIALE

Prime de chauffage 2011

Le CCAS propose une prime de chauffage destinée aux personnes âgées de 62 ans et plus et aux personnes handicapées sous conditions de ressources (il faut fournir la déclaration d'imposition sur le revenu 2010). La clôture des dossiers est fixée au 31 décembre 2010. ■

SENIORS

Croisière andalouse

Ce furent 8 jours et 7 nuits de rêve que 35 seniors charentonnais ont partagé, courant novembre. Emmenés par leur Maire-adjoint, Chantal Gratiet, ils ont pu découvrir les richesses de Séville, Cadix, Jerez, Grenade et Cordoue. Le long du Guadalquivir, à bord d'un bateau de croisière, ils ont effectué cette escapade espagnole inoubliable. Du Flamenco à l'Alcazar, de l'Alhambra à la cité des Califes, les retraités ont exploré les beautés architecturales et patrimoniales de ces magnifiques villes d'Andalousie, terres d'échanges et de dialogues entre les cultures musulmanes, catholiques et juives.

Une prestation qui en a enchanté plus d'un. Prochaine destination : 4 jours d'escapade à Madrid. A ce propos, une réunion d'information consacrée à ce voyage, programmé en mai 2011, se déroulera le mardi 18 janvier 2010 à 14h30 dans les locaux du CCAS. Service Retraités (21 bis, rue des Bordeaux 3ème étage). ■

LIONS CLUB

Le Beaujolais nouveau est arrivé à Charenton

Le 20 novembre, en soirée, le Lions Club de Charenton recevait près de deux cents convives, à l'Espace Toffoli, pour fêter le Beaujolais nouveau. La cuvée 2010 fut appréciée à sa juste valeur, avec modération comme il convient toutefois. Décoration réalisée par les membres du Lions Club et ambiance chaleureuse ont présidé à cette manifestation.
Le profit de cette soirée, que le Maire de Charenton a honoré de sa présence, est destiné à l'aide à la petite enfance sur la commune même, conformément à la volonté des Lions d'être des acteurs de la vie locale. ■

COURS

Relaxation et sophrologie

Monique Sester propose en 12 séances l'apprentissage de techniques de relaxation afin de mieux faire face aux réalités parfois déstabilisantes de la vie quotidienne. Les lundis de 19h à 20h à la Coupole, métro Liberté, salle Claude Bessy.
Renseignements : 01.49.77.64.84 ■

COMITÉ DE JUMELAGE SECTIONS ITALIE ET ISRAËL

A la rencontre de nos jumelles…

Les voyages sont une partie importante des activités des différentes sections du comité de jumelage de Charenton. La section italienne avait "ouvert le bal" en septembre dernier. Découvertes touristiques et pittoresques dans les villes de Parme, de Bologne, dégustations sur la route des vins de Toscane, réception plus officielle en Mairie de notre jumelle italienne, Borgo Val di Taro, à l'occasion de la fête des champignons… tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce séjour un moment inoubliable pour tous les participants.
Trente membres du comité de jumelage Israël sont à leur tour partis du 5 au 16 novembre. Ce séjour a permis aux participants de découvrir les paysages si variés de ce pays, point de rencontre de l'Orient et de l'Occident. Bien entendu, les voyageurs n'ont pas manqué de faire une escale à Zichron-Yaacov, notre ville jumelle située à 35 km de Haïfa. ■

COMITÉ DE JUMELAGE SECTION ALLEMAGNE

Nouvelles du dernier trimestre

Le 2 octobre dernier, les adhérents du comité de jumelage allemand se sont rendus à Caen pour une journée culturelle et historique. Ils ont ainsi pu visiter la ville ainsi que le Mémorial commémorant les deux guerres mondiales. La journée fut bien remplie et les participants enchantés.
Par ailleurs, l'ouverture de cours d'allemand depuis la rentrée remporte un franc succès. Pour preuve, la section allemande du Comité de jumelage a déjà dû mettre en place deux sessions. Il est toutefois encore possible d'accueillir quelques personnes désireuses d'apprendre ou de se perfectionner dans cette langue.
Renseignements : 06.82.36.48.96. ■

COMITÉ DE JUMELAGE SECTION GRANDE-BRETAGNE

Les prochains rendez-vous

Le comité de jumelage Grande-Bretagne convie ses adhérents pour son Assemblée générale. Elle se tiendra le mercredi 12 janvier 2011 à 19h30 à l'Espace Toffoli. Elle sera suivie d'une conférence sur la langue anglaise à travers le monde animée par Satyan Jha, docteur es Lettres de la Sorbonne.
Renseignements : 01.79.11.08.12. ■

Charenton sur GLACE

La patinoire en plein air a retrouvé ses quartiers sur la place Aristide Briand depuis le 10 décembre et jusqu'au 2 janvier 2011.

Vous avez aimé patiner en plein air, parfois la nuit tombée, juste à côté de chez vous sur une patinoire aux belles dimensions, sans avoir à investir dans du matériel, en toute sécurité y compris pour les enfants et dans une ambiance conviviale ? Alors soyez rassuré, la Ville accompagnée de ses partenaires a tout mis en œuvre pour organiser une nouvelle édition de "Charenton sur Glace" qui vous comblera une nouvelle fois… et même davantage grâce aux nouveautés que la Ville a mises en place cette année !

De nouveaux tarifs

Pour le public charentonnais, le prix d'entrée de la patinoire est de 3 € par personne et par heure (sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile) tandis que les patineurs venant d'autres communes, doivent s'acquitter de 4 €. Pour rappel, la location des patins est offerte.

Un espace détente et restauration

Eu égard aux accompagnants non patineurs et pour donner un peu plus encore à la patinoire un air de station de montagne en plein cœur de ville, un espace restauration avec boissons froides et chaudes, sandwiches, crêpes, gaufres, confiseries… est ouvert au public les lundis, mardis, mercredis, jeudis et dimanches de 12h à 20h (y compris le 25 décembre et le 1er janvier) ainsi que les vendredis et samedis de 12h à 21h.

De nouvelles animations

Un cours d'initiation au patinage destiné aux enfants comme aux adultes se déroule tous les jours du 20 au 31 décembre de 11h30 à 12h30, par groupes de 10 personnes. Cette animation, proposée à 10 € de l'heure, s'effectue sur réservation. Renseignements et réservations : au 01.46.76.48.11 ou par mail : communication@charenton.fr

Autre animation de taille : **la visite du Père Noël à la patinoire** le vendredi 24 décembre de 14h à 17h30. Les enfants pourront le rencontrer à l'Espace détente de la patinoire. Les plus sages recevront des friandises et l'invité de marque se prêtera aux séances photos de tous les parents qui désirent immortaliser cet instant magique.

Des spectacles sur glace

La présence de la patinoire est aussi l'occasion d'assister à des spectacles sur glace. Cette année, il y en aura deux :

• **Le lundi 27 décembre à 18h30 : Gala de patinage artistique** réalisé par le Club Olympique de Courbevoie. Les meilleurs patineurs français de renommée internationale, comme Yannick Bonheur, vous donnent rendez-vous pour vous présenter un spectacle grandiose… Une merveilleuse soirée en perspective, à ne pas rater !

• **Le dimanche 2 janvier 2011 à 16h : Spectacle de clôture avec … Shrek !** Après leur triomphe au Palais Omnisports de Bercy, la troupe Féerie sur glace revient à la patinoire de Charenton avec un ballet de 25 patineurs qui vous proposent une adaptation de Shrek sur glace ! Ne manquez pas ce spectacle de clôture qui ravira petits et grands !

Spectacles gratuits, offerts par la Ville et ses partenaires.

Renseignements au 01.46.76.48.11 ou par mail : communication@charenton.fr

Les horaires

- **lundi au jeudi de 12h à 20h**
- **vendredi de 12h à 21h**
- **samedi de 9h à 21h**
- **dimanche de 9h à 20h**

Ouvertures exceptionnelles les samedis 25 décembre et 1er janvier de 12h à 20h. Les matinées sont réservées aux écoles et aux centres de loisirs.

Fermeture exceptionnelle de la patinoire lundi 27 décembre à 17h30 et dimanche 2 janvier à 15h.

Par ailleurs, la patinoire pourra être exceptionnellement fermée, en cas de fortes chutes de neige ou de mauvaises conditions atmosphériques.

La municipalité remercie les commerçants et entreprises partenaires :

Centre commercial Bercy 2, Cogedim-Provini, Sogeres, Renault Charenton, Crédit Mutuel de Charenton, Hugo Optic, Assurances Generali, Virginia Immobilier.

EN BREF...

Des produits frais du marché pour les réveillons

A l'occasion des réveillons de Noël et de la Saint-Sylvestre, les commerçants du marché de Charenton seront **exceptionnellement ouverts au public les vendredis 24 et 31 décembre de 13h à 17h.**

Nouveau plombier

Stéphane Loy, spécialisé dans l'installation et la modification de réseaux sanitaires, dans la création de salles de bains ou encore en dépannage, a ouvert son entreprise au 17, rue de Paris. Il intervient sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 20h et peut se déplacer pour des interventions urgentes 7 jours / 7. Tél. : 06.13.10.80.31.

Réveillonner au Lion d'Or

Mimi et Noria Laker proposent pour la Saint-Sylvestre un dîner-dansant. Au programme de cette soirée, qui débutera à 19h pour ne s'achever que le lendemain au petit matin : un menu spécial (de l'apéritif au dessert accompagné d'une coupe de champagne), une animation musicale et bien d'autres surprises.
Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes et seront closes le mercredi 29 décembre.
Les inscriptions peuvent être réalisées sur place au 7, rue du Port aux Lions ou par téléphone au 01.43.96.15.99. Tarif : 80 € par personne.

A L'HERBE FOLLE

Un espace floral contemporain

Christelle Douchet n'est pas une inconnue pour les amateurs de fleurs puisqu'elle est installée sur la ville depuis novembre 1988. Ayant découvert Charenton en même temps que le local qui deviendra sa boutique, "Amarante", elle a été conquise par la ville comme par ses habitants. Pour preuve, elle est si enthousiaste, chaque jour, d'animer son commerce chaleureux et convivial de la rue du Général Leclerc, qu'elle a ouvert en 2010 un deuxième établissement : " A l'herbe folle".
Inauguré en septembre dernier, cet espace floral se veut résolument moderne. Situé au 116 de la rue de Paris, ce local, plus grand, permet de répondre aux envies des habitants et des grandes sociétés du quartier. La création de ce nouveau commerce lui a donné l'occasion de s'entourer de deux employés et d'un apprenti. De son côté, elle se partage entre ses deux boutiques, ce qui, pour l'heure, ne lui a pas laissé le temps nécessaire pour réaliser tous ses projets. Valoriser son travail auprès des entreprises, mettre en place des animations comme, par exemple, des démonstrations d'art floral, organiser dans son espace des expositions d'artistes... autant dire que l'année 2011 s'annonce d'ores et déjà bien remplie pour Christelle Douchet !
A l'herbe folle - 116, rue de Paris - 01.43.76.24.84 - alherbefolle@gmail.com. ■

A DÉCOUVRIR À L'ESPACE 24

Le shiatsu au service du bien-être des enfants

C'est en 2008 que l'Espace 24, lieu dédié à l'harmonie, la détente et la sérénité a vu le jour avec des soins individuels et des pratiques collectives. Pour cette rentrée, des séances de Do-in (pratique d'assouplissements et d'auto-massages) et des cours d'initiation au shiatsu ont été mises en place pour les seniors. Par ailleurs, Sandra Checroun, sage-femme, a rejoint l'équipe afin de suivre les femmes enceintes qui le souhaitent jusqu'à la naissance de leur bébé.
Autre nouveauté : les ateliers de Gabriella Gusso qui s'adresse aux enfants seuls avec des séances de Do-in et aux enfants accompagnés de leurs parents avec des ateliers de shiatsu (pressions des mains effectuées sur le corps).
L'espace 24 invite gracieusement les parents intéressés par ce dernier atelier, dont l'objectif est de leur donner des outils pratiques permettant d'apporter calme et détente à leur enfant, **à venir le découvrir le samedi 15 janvier, de 11h à 12h.**
Renseignements : 24 rue de Conflans
Espace24@gmail.com - www.espace24.fr - 01.43.96.19.49. ■

TROPHEES DES SPORTS

Un spectacle magistral !

Cette année les trophées des sports avaient pris un coup de jeune et il flottait dans les gymnases Tony Parker une atmosphère de Jeux Olympiques.

En effet, en guise d'ouverture, chaque club a défilé avec un porteur de panneau tout autour des gymnases. Puis tous les athlètes se sont rangés face au public pendant les discours de Benoît Gailhac, Maire-adjoint chargé des sports, et du Maire de Charenton.
La soirée s'est ensuite déroulée sous forme de trois tableaux parfaitement agencés. Plusieurs clubs ont effectué des démonstrations spectaculaires à la plus grande joie du public présent dans les gradins, tandis que les récompensés étaient à l'honneur. La tension est montée crescendo, alors que les tableaux se succédaient ainsi jusqu'à la démonstration finale à laquelle tous les clubs présents ont contribué. Chacun a alors finalisé un geste représentatif de sa discipline en passant le relais à un autre sport jusqu'à la remise tant attendue du trophée du fair play à Véronique Leclerc, trésorière de l'association Attitude Charenton GRS et à Philippe Beuchet, Président du CNM Charenton Volley-Ball. Le Trophée des Trophées est, quant à lui, revenu à Mickaël Salomon de l'Azur Olympique section saut en hauteur. ■

Véronique Leclerc, Trophée du Fair play

Mickael Salomon, Trophée des Trophées.

Philippe Beuchet, Trophée du Fair play, aux côtés de Benoît Gailhac, Maire-adjoint chargé des sports

ELIAS FRIHA

Mise aux poings d'un espoir charentonnais

Le jeune boxeur Charentonnais, Elias Friha, dont nous vous avions déjà parlé il y a un an, s'est de nouveau brillamment distingué à deux reprises ces derniers mois. Il a tout d'abord participé avec l'équipe de France des jeunes en juillet à la 7e édition de la Veles Cup à Kourgan, en Sibérie Occidentale, où il s'est hissé jusqu'en finale chez les cadets. Il a ensuite disputé sa première compétition junior, les Golden Gloves, à Novi Sad en Serbie, dans la province autonome de Voïvodine et a remporté la médaille d'or contre un Russe dans la catégorie des moins de 56 kg. Pour autant, il garde la tête sur les épaules et tâche de préserver un équilibre avec ses études. Il est ainsi inscrit en 1ère S au lycée Schuman sans aménagement d'horaires, tout en ayant les Jeux Olympiques de Londres de 2012 comme objectif. Un espoir à suivre. ■

CAP CHARENTON-FC CAP VERT

Un match sous le signe de l'amitié

Le CAP Charenton a étrenné la nouvelle pelouse synthétique du stade Henri Guérin par un match de gala contre le FC Cap Vert le 11 novembre dernier. Ce match, cher au cœur du président Oscar Goncalvès en raison de ses origines, s'est déroulé en présence du Maire de Charenton et de David Leite, éminent diplomate de l'ambassade du Cap Vert. Destinée à célébrer l'amitié franco-cap verdienne, cette rencontre s'est terminée sur le terrain sur un score de parité de 2-2 mais s'est prolongée longuement sous la forme d'une manifestation culturelle avec la participation d'artistes comme Papa London et la découverte de la gastronomie cap verdienne et de son plat typique : la cachupa. Une journée d'amitié, riche d'échanges et de découvertes. ■

TOUS À VOS SKIS!

Des vacances d'hiver à la neige

Pour la deuxième année consécutive, les villes de Charenton et Saint Maurice se sont unies pour organiser des vacances d'hiver pour leurs jeunes habitants de 6 à 12 ans. Les séjours se dérouleront du 12 au 19 février ou du 19 au 26 février 2011. L'édition 2011 propose deux destinations:

• **Saas-Grund** (Suisse)
Au cœur de la vallée de Saas-Fee, tous les participants pourront faire du ski et les 10/12 ans du surf.

• **Saint Jean-Saint Nicolas** (Hautes Alpes)
Ce séjour multi neige permettra aux jeunes de s'essayer au ski alpin, à la conduite d'attelage de chiens de traîneau, aux raquettes et de réaliser des visites culturelles.
Pour les enfants de Charenton, les inscriptions s'effectueront du 4 au 7 janvier au service Enfance (16, rue de Sully).
Pour tous renseignements complémentaires (pièces à fournir, tarifs, modalités de paiement,...), consultez la plaquette (disponible dans toutes les structures municipales) ou contactez le 01.46.76.47.80.

COURS D'INFORMATIQUE

Le programme

Ces formations se déroulent dans les locaux de la Direction de l'Economie et de l'Emploi, 12, rue du Cadran.
Windows initiation : 10, 11, 13 et 14 janvier
Internet initiation : 17,18, 20 et 21 janvier
Word 2 : 24, 25, 27 et 28 janvier
Windows perfectionnement :
31 janvier, 1er, 3 et 4 février
Excel 2 : 7, 8, 10 et 11 février
Internet perfectionnement :
28 février, 1er, 3 et 4 mars
Inscriptions et renseignements
au 01.46.76.50.03 ou sur www.charenton.fr

NOUVEAU

Bourse aux locaux

La direction de l'Economie et de l'Emploi propose, via le site Internet de la ville de Charenton, un nouvel outil dédié aux commerces et aux entreprises : une bourse aux locaux.
Un formulaire en ligne permet aux sociétés de décrire simplement mais précisément leur besoin en matière d'espaces d'activités sur le territoire intercommunal Charenton-Saint Maurice qu'il s'agisse de bureaux, d'entrepôts, de commerces, etc. De son côté, la Direction de l'Economie et de l'Emploi ayant une bonne connaissance des locaux disponibles sur le territoire, est ainsi en mesure de mettre en relation les demandeurs et les personnes ayant des espaces à offrir, y compris les professionnels du secteur (les commercialisateurs) qui doivent être des partenaires à part entière sur ce projet.

Ce service, entièrement gratuit, est accessible depuis le 5 octobre sur www.charenton.fr, "Espace Economie et commerce", rubrique "Bourse aux locaux". Dans quelques semaines, ce nouveau service sera également accessible sur le site de la ville Saint-Maurice. A l'avenir, l'idée est de créer le deuxième versant de cette bourse directement en ligne. Ainsi, les personnes et les professionnels ayant des locaux à proposer les mettraient directement en ligne. De cette manière, les demandeurs pourraient en quelques clics identifier les espaces qui les intéressent.

Club Gravelle Entreprendre. Le mardi 25 janvier, le club Gravelle Entreprendre célèbrera son anniversaire au cours d'une matinale. Le mercredi 9 février, il organisera une soirée plénière "people". A savoir : à compter du mois de mars, les matinales auront lieu tous les premiers jeudi du mois. Renseignements : www.club-gravelle.com

EN DIRECT DU CHANTIER…

Le Théâtre des 2 Rives

Les travaux initiés depuis quelques semaines au T2R répondent à un souci de sécurité pour les usagers du théâtre comme pour les passants. En effet, certains éléments de la façade, détériorée au fil du temps, présentaient des risques d'éboulements.

La décision a donc été prise d'intervenir et avec elle, celle de rénover le hall attenant d'autant que la loi impose avant 2015 une mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de tous les établissements accueillant du public. Enfin, parce qu'il s'agissait d'une requête légitime des usagers du théâtre, il a été également décidé de profiter de ce chantier pour installer un système de rafraîchissement d'air et de créer des sanitaires supplémentaires. Le théâtre étant intégré dans un bâtiment d'habitations, tout a été mis en œuvre pour minimiser au mieux les nuisances engendrées par les travaux, y compris pendant les interventions de démolitions qui sont aujourd'hui achevées. C'est pourquoi, par exemple, le Maire a insisté auprès des entreprises intervenant sur le chantier pour que l'opération soit interrompue durant les fêtes de fin d'année.

EXPOSITION

Quand l'art permet de comprendre la souffrance

A l'occasion de l'exposition "Anorexie et souffrance psychique, vivre et créer dans la cité" des œuvres de Valérie Guérin qui s'est tenue du 20 au 29 octobre dernier à l'Espace Art et Liberté, des entretiens ont réuni une cinquantaine de participants autour de psychiatres, psychologues, représentants associatifs et d'élus comme le Docteur Michel Van den Akker, Conseiller municipal chargé des personnes en situation de handicap.

Ces échanges et cette exposition d'œuvres ont permis aux participants d'acquérir une meilleure connaissance du handicap psychique comme de sa place dans la cité et, en particulier, à Charenton.

RETOUR SUR…

Le "One man stand-up show" de Timsit

Pour le second one man show de la saison, après le passage tourbillonnant de Stéphane Guillon, Patrick Timsit a ravi les foules le 6 novembre dernier au TVO. Comme prévenu, de façon totalement décomplexé, l'humoriste n'a rien épargné ni personne. Piquant, désopilant, on retrouve le grand Timsit de ses débuts sur scène pour le plus grand plaisir du public présent ce soir-là… Alors, si ces deux premiers volets Humour vous ont séduit, amusé, ou même agacé, ne manquez pas le dernier spectacle qui, à coup sûr, ne vous laissera pas indifférent. **Le samedi 12 février à 20h30 au TVO**, venez découvrir Arthur, producteur et présentateur de TF1 lors de son spectacle Arthur à la Gaîté.

Avec l'ambition d'être un amuseur, un valet du divertissement, mais aussi et surtout un féru de l'observation, Arthur enchante dans ce nouveau rôle qui, on s'en aperçoit très vite, est sa vocation première. Plus humain, plus sensible, plus faillible, bien évidemment plus drôle, c'est ça Arthur version Gaîté : partir des petits riens de la vie, pour voir plus grand.

Venez vous surprendre à aimer cette nouvelle facette d'Arthur, qui, à n'en pas manquer, vous étonnera et vous divertira ! Renseignements & réservations au 01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr

STUDIO THÉÂTRE DE CHARENTON

Parce que le théâtre n'attend pas le nombre des années

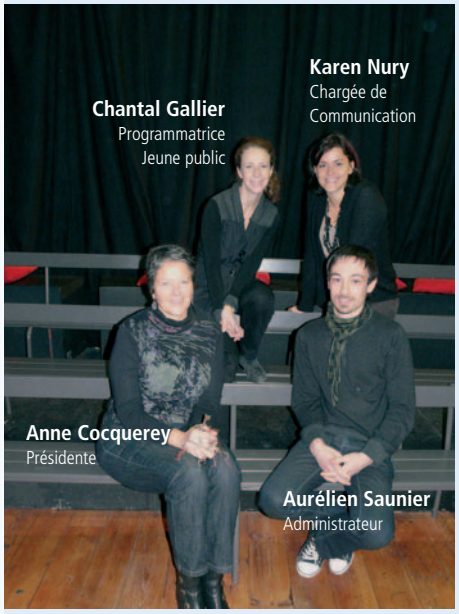

Au 86 de la rue de Paris, au bout d'un long porche, se cache le Studio théâtre de Charenton. Cette association est installée depuis 10 ans dans ce lieu qui se prête parfaitement à son activité et à sa volonté de créer un espace culturel de proximité. Animé par une équipe investie et convaincue, le Studio théâtre met tout en œuvre pour rendre le théâtre accessible à tous, aux publics comme aux artistes. Pour y parvenir, il multiplie ses facettes : ateliers pour les enfants et les adultes, spectacles jeune public (dès 18 mois), accueil de compagnies, et rencontres-débats…

S'ouvrir à tous les publics

Les ateliers, ouverts dès l'âge de 5 ans, s'écartent un peu de la forme académique pour mieux laisser place à un travail sur le corps, l'improvisation, l'imaginaire… en un mot vers la liberté.

Tous les mois, l'association propose aux crèches municipales, aux établissements scolaires de Charenton et de Saint-Maurice et aux familles une programmation riche et variée pour aborder de grands thèmes fondamentaux mais aussi pour susciter l'envie et l'amour du spectacle chez le jeune public.

Accueillir les artistes

Ouvrir à tous le théâtre, c'est aussi accueillir les artistes. Des compagnies contribuent à la vie du Studio théâtre et y trouvent un endroit convivial où se rencontrer et répéter. Grâce aux rencontres "Ici et maintenant" mises en place depuis octobre dernier, l'association offre à de jeunes compagnies la possibilité de se produire sur scène et de se faire connaître. D'autres projets sont encore à l'étude tels que la mise en place d'un festival jeune public ou encore la création, par les compagnies installées au Studio théâtre, d'un spectacle commun… autant d'occasions pour votre magazine de vous reparler ultérieurement de cet endroit unique à Charenton.

Studio Théâtre de Charenton - 86, rue de Paris
Tél. 01.43.96.21.05 / 06.64.16.75.75 - www.studiotheatrecharenton.org

Concert consacré à J.S. Bach, G. Fauré, C. Frank, F. Schubert et L. Bernstein,

donné par l'ensemble Coupolyphonie du Conservatoire André Navarra de Charenton-le-Pont sous la direction de Jae Youn Park-Geiser et accompagné au piano par Isabelle Lafitte.

Vendredi 17 décembre à la Chapelle de Conflans (entrée Rue du Séminaire de Conflans) à 20h30. Entrée libre

EN BREF

L'art fait salon…

L'année s'ouvrira à Charenton comme à Saint-Maurice en mettant l'art à l'honneur à l'occasion du 58ème salon de Charenton qui se déroulera à l'Espace Art et Liberté du 20 janvier au 12 février 2011 et du 28ème Salon des Arts de Saint-Maurice programmé du 4 au 13 février à l'Espace Eugène Delacroix. Ces Salons seront comme toujours les moments privilégiés de la saison culturelle pour apprécier la création locale et régionale, mais aussi pour mettre à l'honneur des artistes. Cette année, il s'agira de Kim Yun Sik, grand maître de la peinture sud-coréenne pour Charenton et de Raymond Verani et Masao Hajima, pour Saint-Maurice.

• Espace Art et Liberté
Centre commercial La Coupole
3, place des Marseillais à Charenton
01.46.76.68.14.
Le vernissage et la remise des prix auront lieu le jeudi 20 janvier à 19h.

• Espace Delacroix
27, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice - 01.45.18.81.71.
Le vernissage se déroulera le vendredi 4 février à partir de 19h30.

Exposition

"Séquences", est une exposition des œuvres de Michel Blondeau, Valérie Guérin, Hélène Dalloz-Bourguignon et Pascal Karo proposée par la Galerie Actée du 3 janvier au 10 février 2011. Le vernissage débutera à 18h, le jeudi 6 janvier.

• Galerie Actée
114, rue de Paris à Charenton
01.48.93.86.87.

Horaires

La Bibliothèque pour tous est ouverte le lundi de 15h à 17h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h, le jeudi de 16h30 à 19h et le samedi de 14h30 à 17h.

• Bibliothèque pour tous
146, rue de Paris - 01.41.79.40.52.

3 QUESTIONS À...

Delphine Herbert, Vice-présidente de la Communauté de Communes en charge de la Culture

Le Conseil de la Communauté de Communes a élu Delphine Herbert, Vice-présidente chargée de la Culture le 11 octobre dernier. Elle succède à ce poste à Valérie Fruaut, Maire-adjoint en charge de la Jeunesse à Charenton.

Delphine Herbert, quelques mots de présentation...

Il y a 12 ans, je suis arrivée à Charenton un peu par hasard et j'ai littéralement été conquise. Ma nature profondément altruiste m'a peu à peu amenée à m'investir pour la vie de la commune et c'est ainsi qu'en 2008, j'ai été élue Conseillère municipale. La culture est un domaine auquel je suis personnellement sensible et j'aime à croire qu'il s'agit d'un secteur important à plus d'un titre : pour l'éducation des enfants et l'épanouissement de tous, mais aussi parce qu'il a cette faculté à rendre une ville attractive aux yeux de ses habitants. C'est la raison pour laquelle, dès mon arrivée dans l'équipe municipale, j'ai intégré la commission Culture et, en octobre dernier, j'ai été très heureuse que la Communauté de Communes me propose de succéder à Valérie Fruaut au poste de Vice-présidente en charge de la culture.

Comment imaginez-vous la tâche qui vous attend ?

De haut vol ! Reprendre le secteur culture après Valérie Fruaut n'est pas chose aisée eu égard à toutes les mutations pertinentes qu'elle a mises en place au cours de son mandat. Elle a su reconstruire et structurer le service culturel de Charenton en s'appuyant sur un réseau associatif fort et enrichir l'existant avec notamment la rénovation du T2R et la création de l'Espace Art et Liberté.

Je m'engage également dans cette mission avec passion et envie car Charenton et Saint-Maurice ont la chance d'avoir de nombreuses structures culturelles, de belles manifestations bien rodées, des artistes prometteurs. Mon travail ne va donc pas consister à créer de nouveaux établissements, mais à donner naissance à un nouveau territoire capable de soutenir une politique culturelle à l'échelle intercommunale.

Quels seront vos axes de travail ?

L'état des lieux a démontré que les services et équipements culturels étaient équitablement répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal. La nouvelle politique culturelle n'aura donc pas à s'attacher à créer un lien de proximité géographique entre les structures et la population. L'enjeu majeur réside ailleurs. En effet, jusqu'à présent la Communauté de Communes a pensé son action culturelle à travers le prisme de ses établissements. Or, si elle veut notamment être au plus proche des attentes de ses publics, elle doit désormais raisonner, avec ses partenaires (associations et artistes), par domaines : l'enseignement artistique et la formation du public, la diffusion et la création. Le but avoué est d'accroître, via la culture, la qualité de vie de la population en équilibrant au mieux ces activités culturelles sur l'ensemble du territoire intercommunal mais aussi de contribuer à faire rayonner bien au-delà des frontières de notre territoire l'identité culturelle et les artistes de la Communauté de Communes.

COUP DE CŒUR DES MÉDIATHÈQUES

Mike Ibrahim, *La route du Nord*

Dans son album "La route du Nord", Mike Ibrahim, l'artiste aux multiples origines (martiniquaises, comoriennes, afro-américaines et bretonnes), offre une musique métissée, à son image, mêlant le folk à la ballade, en passant par le funk, et dont les thèmes principaux sont l'amour, la chronique sociale et le conte initiatique. Une révélation !

Tom Poisson, *Trapéziste*

C'est avec son quatrième album intitulé "Trapéziste" que Tom Poisson revient sur le devant de la scène pour le plus grand plaisir du public. Figure montante de la chanson française, il propose 12 titres pleins de poésie, de sensibilité et d'humanité où se mêlent guitare folk, électriques et ukulélé. A découvrir !

RENCONTRE AVEC…

le Commandant Pascal Gauthier

Chef de la circonscription de sécurité de proximité de Charenton / Saint-Maurice.
Officier du Ministère public suppléant du tribunal de police de Charenton-le-Pont

Vous avez été nommé le 1er septembre dernier chef de la circonscription de sécurité de proximité de Charenton. Pour autant, vous n'êtes en rien un inconnu pour les Charentonnais…
Je sers la police nationale depuis 28 ans, institution au sein de laquelle j'ai peu à peu gravi tous les échelons. Après avoir été chef de l'unité de voie publique de Charenton entre 1997 et 2003, l'avoir temporairement quittée durant 6 ans pour celle de Saint-Maur-des-Fossés, j'ai retrouvé le commissariat de Charenton en 2009 en qualité d'adjoint au chef de la circonscription.

Au départ de Madame la commissaire de police Stéphanie Martin–Huguet, j'ai été chargé de prendre par intérim la direction du commissariat. Au terme d'une période de 11 mois, j'ai été nommé chef de la circonscription. Dès lors, fort de cette longue expérience, je pense bien connaître le territoire dont j'ai la charge et les acteurs locaux qui y travaillent.

Le Grand Paris dont on parle tant est déjà une réalité en termes de sécurité avec la police d'agglomération parisienne créée en septembre 2009. En quoi consiste cette nouvelle organisation des moyens et des hommes de la police de Paris et des départements de la petite couronne ?
Avant le 14 septembre 2009, les commissariats de la petite couronne étaient placés sous l'autorité de la direction centrale de la sécurité publique. Aujourd'hui, nous travaillons au sein de directions territoriales de la sécurité de proximité, lesquelles relèvent de la Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération parisienne, placée sous l'autorité du Préfet de Police, Monsieur Michel Gaudin.

La circonscription de sécurité de proximité de Charenton-le-Pont, qui comprend les villes de Charenton et de Saint-Maurice, dépend donc de la direction territoriale de sécurité de proximité du Val-de-Marne. Plus concrètement, dans ce contexte de mutualisation, la direction territoriale et, de facto, notre circonscription bénéficient à présent des moyens humains et matériels parisiens. Ceci peut se traduire, entre autres exemples, lors d'opérations de gestion de l'ordre public, de sécurité routière, etc. On peut ainsi dire que les frontières territoriales Paris / Banlieue n'existent plus.

Cette restructuration vise à améliorer l'efficacité de l'action policière pour la sécurité des habitants. Comment se concrétise-t-elle au quotidien pour les Charentonnais ?
Sans aucun doute, la circonscription bénéficie positivement de cette restructuration. Cette dernière permet de décharger ponctuellement nos équipes dont la mission première est d'assurer au quotidien la sécurité des Charentonnais et des Mauritiens.

Ceci est particulièrement appréciable lors de l'encadrement d'importantes opérations et notamment de manifestations sportives telles que le passage sur la circonscription du marathon de Paris ou du Tour de France. Tandis que les effectifs du commissariat peuvent poursuivre leur travail de terrain, de surveillance, de protection et d'assistance, des unités plus spécialisées, relevant notamment de la direction de l'ordre public et de la circulation, peuvent prendre en charge ces opérations exceptionnelles.

Charenton Magazine a annoncé la création du CISPD pour les villes de Charenton et de Saint-Maurice. Vous faites vous-même partie des membres permanents de cette nouvelle entité. Qu'en attendez-vous et quelle pourra être votre contribution à ce dispositif ?
Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est un outil précieux pour la police nationale et les différents partenaires. Un gain de temps non négligeable est acquis dans la remontée des informations, mais aussi dans leur analyse et la prise de décisions opérationnelles grâce à une meilleure identification des acteurs locaux.
Le CISPD est d'autant plus intéressant dans notre circonscription que, dans son actuelle constitution, il entérine l'excellent partenariat existant entre le commissariat, les polices municipales, les élus et les relais que sont le monde scolaire, associatif, social, etc.

De mon côté, en ma qualité de chef de la circonscription, j'opère une lecture quotidienne des événements affectant la tranquillité de nos concitoyens. Il m'appartient donc au sein du CISPD d'apporter ma connaissance très concrète du terrain pour faciliter autant que faire se peut le ciblage et le traitement des problématiques de la circonscription.

Rien ne peut se faire en désunion, mais en revanche la prise en compte du savoir faire de chacune et de chacun des acteurs permet au plus vite de résoudre les problèmes très souvent dès leur survenance. Très régulièrement les partenaires sont amenés à se rencontrer. Quelques exemples : la police nationale rencontre les bailleurs sociaux, les chefs d'établissements scolaires, les commerçants, nos seniors etc…

Au final, ce CISPD va permettre de mutualiser nos connaissances et de mieux nous apprécier entre partenaires. Notre dialogue déjà constructif en sera enrichi pour mettre en œuvre rapidement des solutions adaptées afin de garantir la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens. ■

Chaque mois, **Charenton Magazine** répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

Habitant depuis un an à Charenton, je trouve que la ville est propre et bien fleurie. Toutefois, je constate devant chez moi des dépôts de sacs poubelles et d'encombrants qui nuisent au cadre de vie. La Ville compte-t-elle agir pour y remédier ? Olivier C.

Charenton Magazine : La collecte et l'élimination des déchets ménagers relève de la compétence de la Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice. Des règles simples ont été mises en place afin de permettre à chacun de respecter les jours et heures de tri que ce soit pour les ordures ménagères, le verre, les encombrants, etc…
Il est vraiment regrettable que certains ne les respectent pas et salissent sciemment la ville par des dépôts sauvages ou en dehors des heures de collecte. A titre d'exemple, les ordures ménagères sont ramassées tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis. Or, on constate encore des sacs poubelles dans les rues le mercredi ou le dimanche et des sorties de containers trop hâtives par rapport à l'heure de ramassage. Il en est de même des encombrants qui sont ramassés tous les 15 jours le 2e et le 4e mardi de chaque mois. Il est malheureusement fréquent de trouver des encombrants en dehors de ces jours.
C'est la raison pour laquelle un nouveau dispositif a été adopté en mai dernier qui autorise désormais la police municipale à verbaliser les contrevenants qui peuvent également être poursuivis.
Après la phase de prévention, la répression s'avère malheureusement indispensable au regard de l'incivilité de quelques-uns de nos concitoyens.

Dans le dernier Charenton Magazine, vous faites état de la suppression de la gratuité dans les bibliothèques. Pourquoi cette décision ? André L.

CM. Il est vrai que l'accès aux livres était gratuit, mais les emprunteurs de supports médias (dvd, cd,…) devaient acquitter un abonnement annuel de 25 €. Nous avons choisi d'harmoniser les tarifs et de demander 12 € par an aux usagers des quatre médiathèques Delacroix, Montgolfier, Les Quais et Bercy (6 € pour les 15-25 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA, gratuit pour les moins de 15 ans). L'accès aux équipements et la consultation sur place, quel que soit le support, restent gratuits. Ces quatre équipements travaillent à mettre en réseau leurs fonds et proposent des services dynamiques et innovants (laboratoires de langues, bornes de téléchargement de musiques,…). Par ailleurs, cet abonnement permet un accès libre à l'ensemble des animations et formations proposées par les médiathèques.

J'habite avenue de Gravelle et notre quartier a été oublié dans le cadre des illuminations de Noël… Jérôme V.

CM. A l'occasion des fêtes de Noël, nous privilégions, pour les illuminations, les artères principales et commerçantes ainsi que les entrées de ville et les abords des établissements colaires. Le cas de l'avenue de Gravelle est un peu particulier dès lors que d'un côté, c'est Charenton, de l'autre c'est la ville de Paris, ce qui ne facilite pas les choses.

Il faut aussi savoir que ces illuminations de Noël représentent un budget déjà conséquent de 100 000 €. En ces temps de difficultés économiques, nous avons jugé qu'il n'aurait pas été raisonnable d'aller au-delà et nous faisons le maximum pour équilibrer les décorations entre tous les quartiers selon le principe indiqué plus haut.

Surtout, la municipalité fait un effort important en fin d'année pour offrir aux Charentonnais cette superbe patinoire qui fait le bonheur de toutes les générations, des petits aux plus grands. Nous avons fait le choix de ne pas ajouter d'illuminations, mais d'offrir une patinoire qui crée l'événement et qui, pour le coup, concerne toute la ville. ■

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en septembre 1994 doivent venir se faire recenser de décembre 2010 à mars 2011.

Ceux nés en janvier 1995 doivent venir se faire recenser de janvier 2011 à avril 2011.
Ceux nés en février 1995 doivent venir se faire recenser de février 2011 à mai 2011.

Les jeunes nés avant cette période (mais de moins de 25 ans) et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :
- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
et le samedi au 7 rue Gabriel Péri,
de 8h30 à 11h45.

Charenton Magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :
http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Emma SCHIELE MICHEL
Maïté LAMRI
Ènès LIMAM
Victor ROSSIGNOL
Margaux TRAN
Mélanie CALAIS
César BOUDIAF
Oscar GILBERT LEGÉE
Dennis COURNARIE
Lyness PELLERZI
Louise BRIAND
Léna TAILLEFER
Michelle DUTHEIL
Stella BIDAULT--CANIZARES
Andres BONFANTI
Orphée LAZAROU
Meyssa SAHLI
Camille GILLET
Abdallah MOURAGUE
Eliya VATURI
Olivia GUDIN du PAVILLON
Abiguelle BRUNET
Maxence MAILLET
Anakyn KHALIF 1er Jumeau
Zoé KHALIF 2ème Jumelle
Ondine FUSSNER
Owen INGLEVERT
Lucas GOISET 1er Jumeau
Jade GOISET 2ème Jumelle
William ROUSSEL
Eugénie CAGNOT
Talia AZOULAY
Romy FENIGSZTEJN
Servane BATAIL--GENIN
Leelou NIZARD
Ismaël NEBBALI
Tal MIMOUNI
Ambre REBEYROTTE
Rayane FARRAÂ
Camille VIRET
Lywem VERTUEUX--PLACIDE
Manon VIZIER
Tom GODARD
Juliette BLAVIEL
Léo GRIVET
Samuel de la FOUCHARDIÈRE
Elisabeht DAUFFY
Quentin BIOT
Mia REMY
Sacha CUKIERMAN
Kayllah KONTÉ--BEYTOUT
Alyssa UNG
Hana BELKILANI
Louka XAVIER

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Hadidjata KABORE et Jean-Pierre PREUX
Sylviane DUHIL et Philippe DARS
Samia OUMLIL et Julien PICHARD
Sandrine DELABIE et Pascal JUILLARD
Lucie ACHOUR et Grégory ATTAL
Audrey TILLEUL et John MANH
Claire OLDAK et Paul BENAMOU
Nadège PÉRILLAUD et Abderrahman LAOUTMANI
Fatiha M'HAÏTA et Adel SMAALI
Jennifer RENOU et Frédéric GENIN

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Jean-François GOUJAT
Marie GAUCHER veuve LINET
Jeanne LEROUX veuve GEORGES
Yves CRIGNOU
Colette DARNAUD
Jeannine LE POLOTEC veuve LE FLOUR
Nessim MOYAL
Christine FABBIAN épouse HERMET
Oro TOROSS veuve MAUNIER
Alain ROBIC
Béatrice BAZILE épouse PAGNON
Maurice LABI

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel
1er Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut
Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes chargée de la culture
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot
Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne
Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron
Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat
Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac
Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout
Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet
Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce
Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker
Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano
Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara
Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard
Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz
Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.

SANTÉ

Permanences pharmacies

- **Dimanche 19 décembre**
Keuleyan - 67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

- **Samedi 25 décembre**
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

- **Dimanche 26 décembre**
Laclaire - 52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.

RECENSEMENT 2011

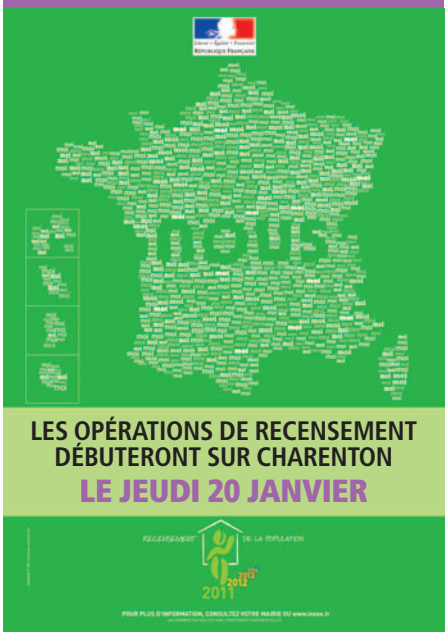

Habitat social

Le Service de l'Habitat social sera fermé au public du lundi 27 au vendredi 31 décembre inclus. A compter du lundi 3 janvier 2011, de nouveaux jours et heures d'ouverture au public entreront en vigueur :

- Lundi et mercredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi et jeudi : de 8h30 à 11h30
- Vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

Service de l'Habitat Social - 11, rue de Valmy - Tél. 01.71.33.51.00

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **jeudi 20 janvier à partir de 19h**.

LISTES ÉLECTORALES

Inscrivez-vous avant le 31 décembre !

Toute demande d'inscription ou de modification sur la liste électorale doit être signalée en mairie jusqu'au 31 décembre, dernier délai, pour être effective au 1er mars 2011. Cette démarche peut être réalisée :

- **sur place** au service élection de la mairie (16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13 h15 à 17h du lundi au vendredi et le samedi, au 7 rue Gabriel Péri, de 8h30 à 11h45.)
- **par courrier** (avant le 20 décembre) à la même adresse après avoir téléchargé, via la rubrique "Affaires civiles" du site de la ville, le formulaire d'inscription.
- **par Internet** via le site de la ville : www.charenton.fr

Renseignements au 01.46.76.46.50

LE MAIRE DE CHARENTON-LE-PONT ET LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS PRÉSENTENT LEURS

Meilleurs Voeux

2011

EN 2011, VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE C'EST TOUT CELA ... ET PLUS ENCORE

www.charenton.fr

Charenton-le-Pont

Charenton, une VILLE à VIVRE